RÈGLEMENT

Territoires agricoles engagés

➜ Programme « Territoires agricoles engagés »

Organiser la relève agricole sur votre territoire

Accélérer la reprise de vos exploitations agricoles pour engager le renouvellement des générations et la transformation agroécologique !

Programme « Territoires agricoles engagés » :

Après le succès de la 1re phase, Geolink Expansion, Eloi et Fermes d'Avenir offre une 2e opportunité aux collectivités de rejoindre le mouvement. Le but reste le même : révéler des territoires à vocation agroécologique soucieux de fédérer leur écosystème local et de dynamiser la reprise des fermes auprès des 24 000 candidats à l'installation agricole en France.

Contexte

200 000 exploitants agricoles seront partis à la retraite d'ici 10 ans en France, soit près de la moitié d'entre eux. Pourtant, le renouvellement des générations agricoles, la résilience alimentaire et la transition vers des pratiques agricoles durables sont au cœur des préoccupations stratégiques des territoires.

Face à ces enjeux de taille, Geolink Expansion, agence de data-intelligence et d'attractivité territoriale, Eloi, acteur clé de la transmission agricole et de la transition vers des pratiques agricoles durables, et Fermes d'Avenir, spécialiste de la transformation agroécologique des fermes, unissent leurs expertises complémentaires pour lancer le programme « TAE ».

Ce programme vise à accompagner des territoires pilotes dans le rayonnement de leur potentiel agricole en valorisant les fermes à transmettre et le territoire auprès d'une large communauté de 24 000 candidats à l'installation agricole, tout en fédérant les acteurs locaux, publics, associatifs et privés pour travailler ensemble dans une direction commune.

Le dispositif permettra d'attirer de nombreux candidats à l'installation qui contribueront à maintenir le dynamisme agricole de votre territoire. Au travers de cette initiative, Geolink – Eloi – Fermes d'Avenir façonneront une stratégie qui permettra à votre territoire, non seulement de se démarquer auprès des porteurs de projets, mais également de s'engager concrètement dans la transition vers des pratiques agricoles plus durables.

Objectif du Programme

Le Programme ‘Territoires Agricoles engagés’ vise à stimuler activement le renouvellement des générations agricoles, à renforcer la résilience alimentaire et à encourager la transition vers des pratiques agricoles durables au sein des territoires engagés.

Ce dispositif territorialisé vise à créer une dynamique proactive pour la reprise des exploitations agricoles, favorisant ainsi l'évolution vers des modèles agroécologiques et des circuits courts.

Clé en main, ce programme s’adresse à chaque territoire afin de mettre en avant ses opportunités de reprise d'exploitations. En valorisant l'écosystème local en termes d'environnement, de qualité de vie, de ressources agricoles et de partenariats locaux, ces derniers pourront ainsi attirer l'attention d'une vaste communauté de candidats à l'installation agricole en agroécologie. Ces candidats potentiels sont susceptibles de reprendre ces exploitations, contribuant ainsi à une transformation positive du territoire.

Les objectifs du programme consiste à favoriser :

- le rayonnement du territoire et de son écosystème agricole,
- la mobilisation et la fédération de tous les acteurs locaux autour d'une vision agricole engagée,
- la détection de nouveaux projets de transmission et de candidats à l'installation de qualité,
- la facilitation des reprises et des transmissions d'exploitations,
- l’accompagnement et la formation des candidats à l’agroécologie (en option)
- le maintien de l'emploi agricole et la diversification de l’offre agricole locale

Le programme ‘Territoires Agricoles Engagés’ contribuera également à établir une stratégie de développement des circuits courts.

Le Plan d’actions

Les territoires engagés dans le programme bénéficieront d'un accompagnement personnalisé en sept phases clés, pour stimuler le renouvellement des générations, promouvoir la résilience alimentaire et la transition vers des pratiques agricoles durables mais aussi fédérer les acteurs locaux (Chambres d’agriculture, SAFER…) au sein d’une démarche commune, collaborative et complémentaire des actions existantes. Geolink Expansion, Eloi et Fermes d’Avenir vous proposent de :

1. **Dresser le pré-diagnostic agricole territorial :** avec le concours des parties prenantes, le programme propose de dresser un état des lieux - à partir des besoins de l’écosystème agricole, du Projet de Territoire et des éventuels Projets Alimentaires Territoriaux réalisés - pour orienter le plan d’actions vers les profils de candidats les plus compatibles avec les cédants et le « Projet de Territoire ».

2. **Réaliser ou compléter le recensement des fermes à transmettre :** le programme permet d’engager un inventaire proactif des exploitations agricoles à céder à court et moyen termes à partir de campagnes de prospection via des bases spécifiques et des réseaux d’exploitants locaux.

3. **Réaliser les Audits de Transmissibilité et d'Évolutivité des fermes :** le dispositif inclut des diagnostics approfondis grâce à des outils de simulation et d’analyse quantitative pour évaluer la transmissibilité et l'évolutivité des fermes à céder de façon à diffuser des offres mieux alignées sur les attentes actuelles des porteurs de projets, identifier de nouvelles pistes de transmission, tout en y incluant une réflexion sur l'évolution des pratiques et des productions agricoles.

4. **Révéler les atouts, les pratiques et les initiatives agricoles locales sous une bannière territoriale forte :** le programme permet de bâtir une stratégie de promotion et d’argumentation unifiée basée sur les initiatives, pratiques et arguments développés par les acteurs locaux, qu'il s'agisse d'associations, d'acteurs publics et parapublics, d'entreprises ou

de citoyens engagés dans le tissu agricole local. Le dispositif comprend également l'organisation d'un évènement local exceptionnel qui permettra - via un atelier de travail visant à partager les freins, les leviers, les opportunités offertes ainsi que le plan d'actions proactives cristallisées sous une bannière territoriale fédératrice et attractive – de faciliter et renforcer la collaboration et la dynamique entre les acteurs de l'écosystème agricole local.

5. **Mettre en œuvre le plan de prospection proactif :** le dispositif s'appuie sur une stratégie digitale offensive et une approche terrain spécifique à destination d'une très large communauté de plus de 24 000 candidats à l'installation agricole et d'un solide réseau d'écoles et de groupements pour valoriser vos opportunités et la qualité de vie proposées au sein de votre « Territoire Agricole Engagé ».

6. **Détecter, orienter et accompagner les candidats à l'installation :** Le plan d'actions inclut un pré-traitement des projets portés par les candidats-repreneurs afin de s'assurer de leur qualité, de leur pertinence, de leur niveau de maturité et de leur mobilité géographique pour étudier une ou plusieurs fermes du territoire.

7. **Proposer un appui financier et un coaching agroécologique aux repreneurs (options à la carte) :** en cours d'accompagnement à la transmission, le programme permet en option d'inclure différents leviers aux candidats pour optimiser les chances de succès de l'opération de transmission agricole. Ces leviers à la carte sont proposés sans obligation au moment de l'offre d'achat du candidat auprès du cédant pour financer son projet (mise en place d'un plan de financement participatif pour la reprise globale ou pour un enjeu spécifique d'agro-foresterie locale) ou pour se former (mise en place d'un plan de formation aux pratiques agroécologiques et à la modélisation technico-économique du projet).

Plus globalement, en mettant l'accent sur la prospection et la transmission auprès de candidats repreneurs engagés vers l'agroécologie, le programme veut contribuer à alimenter des stratégies de développement territorial et les plans alimentaires locaux notamment en matière de circuits courts et de vente directe, pour favoriser une dynamique économique locale.

Les Organisateurs / Accompagnants

Trois structures spécialisées dans le renouvellement des générations agricoles, l'attractivité territoriale et la transition agroécologique, unissent leurs forces et conjuguent leur expertise pour proposer une offre de services inédite et parfaitement adaptée aux enjeux des territoires engagés dans le renouvellement des générations agricoles, la résilience alimentaire et la transition vers des pratiques agricoles durables :

Geolink Expansion, spécialiste de la data-intelligence et de l'attractivité territoriale, développe des programmes pour attirer des commerces de proximité, du tourisme durable, des industries, des innovations, des acteurs de la santé et des talents dans les territoires ruraux, urbains, du littoral ou de montagne. L'agence oriente chaque année près de 12000 projets d'implantation auprès d'une centaine de collectivités locales en France et en Europe.

Eloi, entreprise à mission, se consacre à faciliter la transmission des fermes à une nouvelle génération d'agriculteurs tout en encourageant la transition vers des pratiques agroécologiques. Eloi rassemble une large communauté de porteurs de projets cherchant à s'installer en agriculture et prêts à adopter des pratiques agricoles durables.

Fermes d'avenir, en tant qu'association du groupe SOS, propose des outils d'aide à l'installation à travers des dispositifs de financement participatif (Blue Bees) ou privé (Mécénat Agricole via des groupes privés) ainsi que des plans de formations agroécologiques de qualité pour les entrepreneurs dans le domaine de la création et la reprise de fermes agricoles.

Ensemble, ces trois acteurs s'engagent à développer une stratégie adaptée et percutante pour accélérer la transmission « responsable » et dynamiser l'agriculture écologique locale.

Modalités de sélection

Cet programme s'adresse aux territoires qui présentent les caractéristiques suivantes :

Périmètre local privilégié : Le territoire optimal pour engager un travail partenarial avec l'écosystème d'acteurs agricoles et agroalimentaires est une EPCI, un groupement d'EPCI, un PETR ou un Département.

Ambition Territoriale : Le territoire doit aspirer à mobiliser les acteurs agricoles autour de défis de transformation agricole et agroécologique, tout en renforçant sa visibilité et son écosystème. La présence d'une feuille de route ou d'un plan d'actions inscrit au sein d'un Projet Alimentaire Territorial est un plus pour engager le programme.

Coopération : Le territoire doit s'engager dans la communauté nationale des « TAE » pour partager expériences et bonnes pratiques à l'occasion d'une rencontre collective annuelle prévue à cet effet (webinar ou présentiel) avec tous les lauréats sur une demi-journée.

Mobilisation : Le territoire doit mobiliser un collectif d'acteurs engagés, comprenant idéalement au moins 3 premiers agriculteurs détectés en phase de cession/transmission, 1 membre de la SAFER et de la Chambre d'Agriculture, 1 membre d'un groupement d'agriculteurs ou d'une association locale

Coordination : Les territoires candidats seront les coordinateurs de terrain auprès des parties prenantes avec le soutien des Accompagnants (Geolink, Eloi, Fermes d'Avenir) lors des réunions locales favorisant l'Opération TAE.

Prise en charge financière : Les territoires candidats profitent d'un effet de mutualisation très fort permettant de réduire le coût global d'une telle opération de promotion. Les partenaires territoriaux doivent cependant supporter un reste à charge correspondant aux coûts d'accompagnement et de communication développés par les Accompagnants au service de leur territoire.

Exclusivité territoriale : Les territoires pilotes, au nombre maximal de 2 par région pour cette première opération, seront choisis par le jury d'Accompagnants en concertation.

Durée : le programme est prévu pour une durée initiale de 24 mois renouvelable une fois pour permettre un suivi du cycle complet de la construction du portefeuille de candidats à l'aboutissement concret des projets de transmission. Une sortie exceptionnelle du programme à la fin du 12^{e} mois est néanmoins possible selon les modalités définies dans les conditions générales exprimées dans la convention de partenariat lié à ce programme.

Budget de participation

Ce programme s'inscrit dans le cadre d'une démarche de promotion proactive et collective dont certaines actions sont mutualisées avec d'autres territoires lauréats. Le budget est donc défini sur une base minimale de 10 territoires engagés permettant de réduire les coûts d'une telle campagne.

Le tarif fixé pour chaque collectivité locale participante varie selon les caractéristiques du territoire ce qui correspond principalement à la qualité de son tissu agricole en nombre d'exploitations agricoles, et sa taille en nombre d'habitants décomposé comme suit :

- < 50 000 habitants
- 50 000 à 100 000 habitants
- 100 000 à 200 000 habitants
- 250 000 à 500 000 habitants
- 500 000 habitants à 1 000 000 habitants
- Au-delà

A titre indicatif, le forfait budgétaire global incluant tous les frais varie de 15 000 € HT et 65 000 euros HT par an selon les caractéristiques du territoire.

Vos contacts pour obtenir votre forfait budgétaire annuel :

L'évaluation précise de votre montant forfait est disponible sur simple demande via la plateforme centrale du dispositif TAE : candidature-TAE@agri-hub.org.

Modalités de candidature

Candidatures à transmettre à l'adresse suivante :

candidature-TAE@agri-hub.org

Via cette adresse, les territoires intéressés peuvent contacter en amont les référents du Programme

ANNEXES

Le programme comporte plusieurs annexes explicatives disponibles sur simple demande :

- Une **note de synthèse** du marché de la reprise de fermes agricoles
- Une présentation **powerpoint** du programme TAE incluant les outils et méthodes de diagnostic, d'animation, de prospection et de suivi proactif des candidats
- Une présentation spécifique d'un audit de transmissibilité
- Une présentation des options activables
    - **Plan de formations des repreneurs agro-écologiques** : Construire un plan de sensibilisation et de formation aux pratiques agroécologiques auprès des repreneurs
    - **Dispositif de financement** des projets de reprise agricole

Territoires agricoles engagés